

le triathlon de Lausanne perturbera la circulation samedi et dimanche entre la place de Milan et le bord du lac

Pour la première fois, le triathlon de Lausanne se déroulera à Ouchy. Durant la fin de semaine, le trafic sera sérieusement perturbé sur le parcours de cette compétition sportive.

Le stationnement sera interdit dès vendredi matin (2 juillet) sur l'avenue de l'Elysée, le chemin du Beau-Rivage, l'avenue d'Ouchy entre la Croix d'Ouchy et le lac, le chemin de Bellerive, l'avenue de Beauregard, l'avenue de la Harpe dans sa partie supérieure, l'avenue Dapples, l'avenue de Milan, l'avenue des Bains et le P+R de Rhodanie. Ces mesures d'interdiction de stationnement resteront valables jusqu'au dimanche 4 juillet en fin d'après-midi. Les quais d'Ouchy et de Belgique seront fermés jusqu'au 6 juillet.

Pour les automobilistes, des solutions de parcage existent au parking de la Navigation qui ne sera accessible que par les avenues d'Ouchy et de la Harpe. Les automobilistes en provenance du giratoire de la Maladière trouveront des places dans la zone de Vidy ou sur la place de Bellerive.

Les rues interdites au stationnement seront par ailleurs dans la majorité des cas interdites à la circulation durant les compétitions. Certaines d'entre elles seront partiellement praticables, notamment pour les habitants. Compte tenu de ces restrictions, et malgré l'ouverture des barrières lorsque cela sera possible, la police recommande l'usage des moyens de transports publics pour se rendre au bord du lac. Le métro Lausanne-Ouchy constitue une alternative à la voiture pour ce genre de trajets.

Pour le trafic de transit ouest-est de l'agglomération, une déviation sera mise en place depuis le giratoire de la Maladière. Elle contraindra les automobilistes à remonter en direction de la gare avant de pouvoir continuer en direction de Pully. Ces déviations seront aussi obligatoires dans le sens contraire. Par ailleurs, les lignes des transports publics lausannois 1 et 2 seront quelque peu déviées de leurs itinéraires habituels.

le corps de police

Lausanne, le 1^{er} juillet 2004

Renseignements: Christian Séchaud, officier de presse, 021.315.33.05